



PROGRAMME 2017-2021

par ordre alphabétique

Par souci de lisibilité, ce document n'a pas été strictement rédigé en respectant la forme épicière ; les formulations s'appliquent évidemment autant aux femmes qu'aux hommes. Le souci de l'égalité des sexes demeure une préoccupation majeure des Verts.

Les Verts : Présents pour le futur !

Depuis leur création, les Verts neuchâtelois s'engagent pour une politique véritablement durable qui prend en compte les dimensions écologiques, sociales et économiques. Ils sont conscients des limites des ressources naturelles et veulent agir aujourd'hui afin de permettre aux générations futures de vivre sur une planète aussi intacte que possible, sur laquelle les inégalités sociales et économiques sont réduites et la diversité respectée.

AGRICULTURE

Pour une agriculture biologique, de proximité et sans OGM.

Promouvoir la consommation de produits bio, locaux et de saison, de préférence issus du commerce équitable

Un véritable changement dans le système agro-alimentaire passera par une modification des habitudes des consommateurs, ainsi que du développement de leur curiosité alimentaire. Les Verts s'engagent pour la promotion d'une consommation plus durable au travers de campagnes de sensibilisation auprès de la population, d'un soutien aux labels respectant les critères de durabilité et de la promotion d'un étiquetage adéquat.

Inciter l'utilisation de produits bio et de proximité dans les cantines et les cuisines des établissements appartenant à l'Etat ou subventionnés

L'Etat doit se montrer exemplaire et appliquer des critères de durabilité lors de ses achats. L'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique et de proximité dans toutes les cantines et les cuisines des établissements appartenant à l'Etat ou subventionnés est un premier pas dans le bon sens. Une telle démarche permettra de favoriser la présence de cuisines dans les institutions pour renforcer l'impact éducatif lié à l'alimentation et de soutenir les agriculteurs de notre canton tout en proposant une nourriture saine et équilibrée à nos enfants et au reste de la population. L'introduction d'un jour végétarien par semaine dans ces structures doit devenir la norme.

Soutenir activement la reconversion vers une agriculture biologique et la création d'initiatives pour une agriculture contractuelle de proximité

La Suisse peine à développer l'agriculture biologique en regard d'autres pays européens et montagnards comme l'Autriche (22% de sa surface), le canton de Neuchâtel doit s'engager davantage dans le domaine. Une agriculture biologique et de proximité amène une meilleure protection de l'environnement tout en nécessitant moins d'intrants, probablement moins de transports et plus de retombées pour les producteurs et les commerçants.

Protéger les surfaces productives

L'aménagement du territoire doit être le garant du maintien des surfaces agricoles. Le besoin de conserver des surfaces agricoles productives aussi étendues que possible concurrence directement celui, croissant, en surfaces destinées à l'habitat, aux infrastructures et à l'industrie. Par conséquent, l'objectif en matière d'aménagement du territoire doit viser avant tout une densification de qualité des zones habitables, artisanales et industrielles existantes, afin de raccourcir les distances de transports, d'éviter la disparition de surfaces agricoles et de maintenir ainsi un haut potentiel d'autosuffisance alimentaire.

Bannir l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse

Les pesticides de synthèse et engrais de synthèse sont une source de pollution des sols, des eaux et constituent une menace pour la biodiversité. Leur utilisation doit être strictement réglementée et progressivement bannie. Les produits dont la nocivité est prouvée doivent être interdits immédiatement. Les Verts soutiennent l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse également hors zone agricole, comme en zone urbaine, dans les jardins familiaux et sur les terrains des collectivités publiques et parapubliques.

Favoriser une production animale durable

L'utilisation de produits médicamenteux (par exemple : antibiotiques) et de concentrés alimentaires importés doivent être réduits au strict minimum. Les Verts soutiennent une production animale basée sur les fourrages qui proviennent principalement du domaine agricole.

BIODIVERSITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour un environnement sain et une nature préservée.

Renforcer la biodiversité dans le canton

La biodiversité est une ressource indispensable au maintien de la vie. Elle passe pourtant encore trop souvent au second plan lors de décisions politiques. Les Verts s'engagent à mieux ancrer la notion de la biodiversité dans la législation neuchâteloise.

Protéger les écosystèmes

Les pâturages, les milieux humides et les cours d'eau sont des écosystèmes indispensables à la survie de nombreuses espèces et contribuent à notre qualité de vie. Leur préservation et revitalisation sont une priorité.

Améliorer et intensifier les contrôles de qualité de l'air, de l'eau et des sols

Sanctionner de manière plus efficace les différentes formes de pollution

Malgré des lois contraignantes, les pollueurs passent encore trop souvent entre les gouttes ou ne sont pas suffisamment sanctionnés. Les Verts continueront d'exiger que les lois soient simplement appliquées, sans passe-droits, sans régime généralisé de dérogations. Les Verts encouragent également les initiatives visant à préserver la qualité des sols.

CULTURE

Pour l'ouverture et la diversité culturelle, sources de cohésion sociale.

Promouvoir l'accès pour toutes et tous à la culture

Pour faciliter l'accès du plus grand nombre aux activités culturelles du canton, les Verts demandent une meilleure information concernant les nombreuses offres de réductions et de passeports culturels à disposition, mais dont une grande partie de la population potentiellement bénéficiaire ignore souvent l'existence par manque de promotion, en particulier les jeunes, les personnes âgées et les migrants.

Encourager et promouvoir les activités et la diversité culturelle

Les artistes ont parfois de la peine à trouver des locaux appropriés à la pratique et au développement de leur art. Les Verts proposent la mise en place d'un système de recensement centralisé et transparent des locaux existants et disponibles, permettant ainsi aux artistes d'avoir des contacts entre eux. D'autre part, afin de promouvoir la programmation artistique éclectique et dynamique du canton, les Verts proposent la création d'un magazine mensuel, attractif pour les Neuchâtelois et pour les touristes.

Améliorer la reconnaissance professionnelle et la sécurité sociale des acteurs de la culture

Les artistes et les travailleurs intermittents du spectacle n'ont pas de statut reconnu, même s'ils cotisent également aux assurances sociales. Les Verts proposent d'appuyer les démarches visant à reconnaître le statut des intermittents du spectacle, dont les horaires et les conditions de travail sont très différents de ceux des autres salariés.

Inciter les communes à subventionner la culture

Toutes les communes, en particulier celles qui affichent des bénéfices, et non seulement celles qui ont une fonction de centre, se doivent de prendre en charge une partie des activités culturelles, en particulier celles qui ont un impact communal. La forme du consortium ou du syndicat intercommunal permet de compléter le soutien de l'Etat ou de le remplacer (ex. Bibliobus), libérant ainsi des moyens pour des tâches culturelles plus globales (ex. bibliothèques des villes, conservatoire de musique, etc.).

ÉCONOMIE ET FISCALITÉ

Pour une économie verte, sociale et solidaire.

Assurer les conditions cadres

Les autorités doivent s'engager pour assurer au moins un réseau postal efficace, des services financiers simples et accessibles, l'accès garanti à des télécommunications modernes et performantes, une qualité de raccordement au réseau électrique permettant la production d'énergie décentralisée et un maillage optimal des transports publics.

Encourager les entreprises en fonction de critères sociaux et environnementaux

Les aides ponctuelles dans le cadre de la promotion économique endogène doivent être liées à des critères stricts issus du développement durable, notamment en matière d'engagement d'apprenti-e-s, de respect des conditions salariales d'une CCT, d'efficience énergétique ou de protection des ressources naturelles.

Orienter les investissements de la caisse de pensions vers des projets écologiquement et socialement responsables

Diminuer l'influence des marchés financiers sur les rentes

Pour ne plus subir les aléas des marchés, la politique de la caisse de pension de l'Etat doit s'orienter vers des investissements responsables du point de vue écologique, économique et social, privilégiant des rendements stables à long terme.

Développer la formation et les emplois liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables

Des dizaines de milliers d'emplois peuvent être créés dans les domaines des économies d'énergie et de la production d'énergie renouvelable décentralisée. Dans ces domaines clés, l'Etat doit absolument soutenir la première formation, la formation continue et la réorientation professionnelle.

Renforcer le poids des critères du développement durable dans les achats publics

Les critères écologiques et sociaux appliqués par l'Etat dans le cadre des achats soumis ou non aux marchés publics doivent être généralisés et étendus aux institutions parapubliques et subventionnées. L'action publique se doit d'être exemplaire dans ce domaine en soutenant des productions écologiquement et socialement responsables.

Promouvoir une fiscalité écologique

Les principes de la fiscalité neuchâteloise doivent être adaptés pour être plus écologiques et socialement soutenables. La fiscalité doit encourager les comportements responsables : télétravail, horaires flexibles, déplacements à pied, à vélo et en transports publics, ainsi que l'auto-partage. Les déductions pour l'utilisation d'un véhicule sont par exemple trop avantageuses pour les automobilistes et n'incitent pas suffisamment à utiliser les transports publics. Les entreprises doivent être responsabilisées vis-à-vis des déplacements de leur personnel et encouragées à facturer les places de parc mises à leur disposition. Une réforme fiscale écologique et sociale des entreprises doit également être mise en place progressivement, dans le respect du droit fédéral.

Solidarité entre les communes

En plus des frontaliers et frontalières, il y a actuellement dans le canton de Neuchâtel plusieurs milliers de pendulaires. Ceux-ci paient la totalité de leurs impôts dans la commune où ils sont domiciliés. Les communes du lieu de travail n'en retirent aucun bénéfice, ce qui provoque d'importantes disparités régionales. Dans le cadre de la péréquation financière cantonale, les Verts rappelleront au Conseil d'Etat de tenir compte de cet élément, invitant au respect de l'article 5 de la Constitution cantonale qui souligne que l'Etat doit veiller à l'équilibre entre les régions.

Passer du salaire minimum au revenu de base inconditionnel

La population neuchâteloise a accepté d'inscrire le principe d'un salaire minimum dans sa Constitution. En complément de cette mesure, les Verts préconisent de démarrer sans tarder des essais concrets de revenu de base inconditionnel. En effet, le revenu de base inconditionnel peut remplacer avantageusement le système des prestations sociales qu'il est nécessaire de simplifier.

Encourager l'économie circulaire

L'économie circulaire vise la production des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources d'énergies non renouvelables. L'Etat doit s'engager pour l'économie circulaire valorisant la réutilisation de matières premières, notamment auprès des entreprises actives dans le domaine de la construction.

Lutter contre l'obsolescence programmée de certains produits de consommation

Actuellement, de nombreux produits de consommation courants sont fabriqués de manière à avoir une durée de vie très limitée dans le temps. Cette pratique a pour conséquence d'augmenter le volume de déchets et pénalise consommatrices et consommateurs, piégés par le système. Il est donc temps de combattre l'obsolescence programmée et aussi de modifier les habitudes de consommation. Les Verts neuchâtelois soutiennent toutes les initiatives allant dans ce sens, telles que les ateliers de réparation, les trocs, les éco-débarras et les magasins en vrac.

ENERGIE ET RESSOURCES

Pour un engagement concret sur la voie de la société à 2000W et l'autonomie énergétique.

RENONCER :

Sortir de la production et de la consommation d'énergies non renouvelables

L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle qui n'est pas utilisée.

En vue de réduire l'impact environnemental, il est nécessaire de mieux prendre en compte l'ensemble du cycle de vie de toute nouvelle acquisition, y compris la pollution et l'énergie grise nécessaire à sa production, son extraction, sa transformation, sa fabrication, son emballage, son transport, sa mise en œuvre, son entretien, son recyclage et enfin son élimination.

De plus, la mobilité étant un gouffre énergétique, elle doit être repensée de façon responsable afin de limiter tout déplacement et de privilégier la mobilité douce, les transports publics, le co-voiturage ou encore l'auto-partage.

Dans le but d'accélérer la transition énergétique (sortie du nucléaire et des énergies fossiles), il est également important de favoriser les énergies renouvelables lors de tout remplacement de chauffage.

Dans un souci d'exemplarité, les Verts demandent aux autorités cantonales et communales de se fournir exclusivement en énergie renouvelable et de prendre les mesures nécessaires au développement de sources d'approvisionnement locales et durables dans le but d'atteindre l'indépendance énergétique.

RÉDUIRE : Soutenir les économies d'énergie

Le potentiel des économies d'énergie (électricité, chaleur, carburants) est énorme et largement sous-exploité. L'Etat est appelé à mettre sur pied une campagne d'information et de sensibilisation aux bonnes pratiques pour économiser l'énergie, ainsi que l'eau. Pour cela il peut, par exemple, s'inspirer de la brochure éditée par « ANIME » et la faire traduire en plusieurs langues afin de la rendre accessible et compréhensible au plus grand nombre. Afin d'être efficace à long terme, l'éducation des enfants à ces bonnes pratiques est essentielle.

En matière d'électricité, l'Etat doit introduire des mesures incitatives pour orienter l'achat de produits électroménagers ayant la meilleure efficacité énergétique. Ces mesures doivent toucher aussi bien les locataires que les propriétaires avec une surcharge administrative limitée.

RÉPARER : encourager l'assainissement énergétique

Il est important d'accélérer l'assainissement énergétique des bâtiments, des entreprises, de l'éclairage public, au moyen d'incitations positives. Pour l'isolation des bâtiments, l'utilisation de matériaux recyclables et locaux tout en respectant un cycle de vie écologique doit être favorisée, par opposition aux matériaux d'origines fossiles, facilement inflammables et difficilement recyclables. Le Canton doit également publier la liste des lieux où les objets peuvent être réparés.

RÉUTILISER ET RECYCLER :

Revaloriser les déchets pour en faire des sources d'énergie

Le canton est le moteur de la mise en place d'une filière locale efficace de récolte, de tri et de recyclage des déchets, tels que les différents plastiques ou les Tetrapacks. De même, il doit inciter les communes à mettre en place des lieux d'échange d'objets encore utilisables (p.ex. dans les déchetteries). Les projets de biomasse, biogaz, chauffage à distance et chauffage au bois doivent être mieux soutenus. Par exemple, l'exploitation du bois local pour la fabrication de pellets serait pertinente.

REINVENTER : Améliorer la production d'énergies renouvelables locales

Notre système de consommation doit être repensé :

- en valorisant la qualité plutôt que la quantité, évitant ainsi l'obsolescence programmée ;
- en associant la population à ce changement de paradigme et en la responsabilisant, par le développement de coopératives d'habitation, de production d'énergie solaire, d'alimentation, etc. ;
- en soutenant les entreprises actives dans l'innovation de produits économes en ressources ;
- en réorientant les investissements financiers de nos caisses de pensions ;
- en obligeant la pose de panneaux photovoltaïques sur toute nouvelle construction ;
- en facilitant l'accès à l'autoproduction d'énergie renouvelable pour tou-te-s.

ÉQUITÉ SOCIALE ET INTÉGRATION

Pour un Etat social fort qui protège les plus faibles.

Offrir le choix d'un modèle de vie

Promouvoir le recours au temps partiel pour les hommes

Afin d'offrir la pleine liberté aux familles de s'organiser comme elles le désirent, plusieurs mesures sont à mettre en place, comme le développement de places d'accueil en nombre suffisant et aux horaires adaptés aux nouvelles exigences en matière de flexibilité de l'horaire de travail, la promotion du temps partiel pour les hommes et les femmes à tous les niveaux hiérarchiques, ainsi que le soutien aux structures innovatrices visant l'entraide entre différents acteurs de la société.

Le temps partiel n'a pas seulement des bienfaits sociaux, mais également économiques et écologiques. Il convient de permettre l'accès facilité au temps partiel pour les personnes qui le souhaitent, ceci sans effet pénalisant en termes de carrière et de couverture sociale.

Permettre aux parents de s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants

Mettre en œuvre un congé parental ouvert aux mères et aux pères, y compris pour les adoptions

Afin de permettre une réorganisation de la famille, il est essentiel d'offrir la possibilité aux deux parents de s'impliquer dans l'éducation des enfants dès leur plus jeune âge. La mise en œuvre d'un congé parental partagé entre les deux parents, sur le modèle des pays nordiques, est essentielle et urgente. Si cette mesure n'est pas applicable actuellement au niveau cantonal, notre canton doit prendre les devants et mener avec d'autres un combat au niveau national.

S'engager pour la parité entre les femmes et les hommes

Les femmes sont encore en moyenne moins bien payées que les hommes, elles sont moins nombreuses en politique, moins présentes dans les médias, très peu représentées dans les postes au sommet de la hiérarchie, en entreprise comme en politique. Par contre, ce sont toujours elles qui prennent en majorité soin des enfants, des personnes âgées et du ménage et qui occupent la plupart des postes à temps partiel. Il faut absolument prendre des mesures pour supprimer ces inégalités, notamment en combattant les nombreux préjugés véhiculés partout, ainsi qu'en permettant une meilleure conciliation famille-travail pour les hommes et les femmes.

Consolider la politique d'intégration des étrangères et étrangers et combattre les discriminations qui perdurent

Sur le marché du travail comme dans le reste de la société, les étrangères et étrangers sont encore confrontés à de nombreuses discriminations. Il est essentiel de se pencher sur les formes de ces discriminations, ainsi que sur les moyens d'y remédier. La politique cantonale d'intégration, déjà pionnière, doit continuer d'innover et de trouver de nouvelles solutions prenant notamment en compte les spécificités des nouvelles catégories de migrant-e-s. Un enjeu particulier est représenté par l'intégration des réfugié-e-s, et tout particulièrement les mineur-e-s non accompagné-e-s ou en famille.

Accorder des droits aux familles arc-en-ciel et assurer ceux des LGBTIQ

Le terme de familles arc-en-ciel désigne une famille dans laquelle un parent, au moins, est homosexuel, bisexuel, intersexe ou transgenre. Ces familles n'ont pour le moment que peu de droits par rapport aux familles traditionnelles, il est temps de remédier à cette situation. En outre, les LGBTIQ (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intersexués ou queers) sont encore aujourd'hui sujet-te-s à de fortes discriminations dans notre pays. Le retard pour assurer les droits de ces personnes est immense et il s'agit de le combler rapidement.

Promouvoir le lien intergénérationnel

Nous observons ces dernières décennies une fragmentation de la société et un isolement croissant des personnes âgées. Resserrer les liens entre les générations, c'est éviter sur le long terme des conflits entre les jeunes et les aîné-e-s. Certaines communes ont déjà regroupé sur un même lieu des structures pour différentes générations, des plus jeunes aux plus âgées.

Ces projets permettent de renouer des liens qui n'existent plus de nos jours au sein des familles, de redonner goût à la vie aux personnes âgées tout en permettant aux enfants et aux jeunes de profiter de leur expérience.

Investir en amont pour éviter le recours à l'aide sociale
Améliorer les outils pour une réinsertion professionnelle et sociale qui fonctionne
Supprimer les effets de seuil des aides et subventions.

Le revenu de base inconditionnel étant une perspective à long terme, la solution pour pallier au problème du taux élevé d'aide sociale ne réside pas dans des coupes budgétaires, mais bien dans des mesures en amont afin d'éviter que certaines catégories de personnes ne se retrouvent systématiquement à l'aide sociale. La refonte du système des bourses d'étude, l'insertion des femmes sur le marché du travail, la prévention contre la discrimination des étrangères et étrangers dans les processus de recrutement sont autant de mesures qu'il faut mettre en avant. De plus, la suppression des effets de seuils reste nécessaire.

Encourager la médiation comme première mesure dans la résolution de conflits

La médiation doit absolument être encouragée dans tous les domaines (droit civil et pénal). Un arrangement qui ressort d'une médiation a l'avantage d'être accepté par les parties, puisqu'elles y ont contribué ensemble. La médiation est efficace, rapide et moins coûteuse que la procédure judiciaire et elle offre l'avantage de décharger les tribunaux.

Éviter les coupes dans les domaines-clés de l'État

Les Verts refusent les coupes dans les domaines-clés de l'État : éducation et formation, intégration professionnelle et sociale, santé et sécurité sociale. Ces domaines sont porteurs, permettront de contrer le "Paradoxe neuchâtelois" et sont particulièrement indispensables en période conjoncturelle défavorable.

FORMATION

Pour renforcer l'égalité des chances comme élément central de notre système de formation.

Soutenir la formation continue et la reconversion

Dans un monde du travail en perpétuel mouvement, les Verts encouragent les entreprises à offrir des opportunités de formation continue à leurs collaborateurs, mais aussi à des personnes externes, afin de permettre à tou-te-s de s'adapter aux nombreuses évolutions qui touchent tous les domaines, rester performants dans leur travail et donc être actifs. Les Verts préconisent également d'encadrer et soutenir les demandeurs d'emploi sur la voie de la reconversion en vue de favoriser leur retour dans la vie active.

Promouvoir, encourager et soutenir la création de places d'apprentissage en entreprise

Il est nécessaire aujourd'hui de revaloriser la formation duale auprès des futurs apprenants et de la redynamiser auprès des employeurs-formateurs. Il est urgent d'élargir l'offre en places, aussi bien dans la filière du certificat fédéral de capacité (CFC) que dans celle encore trop marginale de l'attestation de formation professionnelle (AFP), afin que tous les jeunes qui terminent leur cursus obligatoire, quelle que soit la section dont ils proviennent, puissent s'engager dans une voie de formation et avoir un projet d'avenir.

Harmoniser les bourses d'études avec les autres cantons et les adapter à la situation actuelle

Il est indispensable d'harmoniser les bourses d'études avec celles d'autres cantons suisses, Neuchâtel étant malheureusement mauvais élève en la matière. Il faut donner les moyens à toute personne qui en a les capacités et la volonté, indépendamment de son statut social, de suivre la formation à laquelle elle aspire. Il est également important de pouvoir diminuer par ce biais le nombre de personnes en formation émergeant à l'aide sociale en incitant les employeurs à développer des emplois jeunes compatibles avec des horaires d'études.

Mettre à disposition des moyens pour assurer l'encadrement des enfants à intégrer dans l'école obligatoire

L'école obligatoire doit être accessible à tous. Les Verts souscrivent pleinement à l'idée de favoriser l'intégration d'enfants en situation de handicap dans des classes traditionnelles et s'investiront pour que les enseignants et autres professionnels concernés bénéficient de la formation et des moyens nécessaires pour atteindre cet objectif. En scolarisant des enfants handicapés avec des non handicapés, on permet à tous les participants de vivre des expériences nouvelles, d'acquérir un esprit d'ouverture et de découvrir de nouveaux horizons. Pour placer l'élève handicapé dans les meilleures conditions de sécurité et d'apprentissage, il faut suffisamment de personnel spécialisé pour assister l'enseignant dans sa prise en charge. Dans certains cas, les milieux spécialisés restent néanmoins nécessaires et plus adéquats ; il est dès lors évident que ces derniers doivent aussi obtenir les moyens de remplir leur mission.

Améliorer les conditions pour un enseignement de qualité

Une bonne formation pour toutes et tous, garante d'une insertion plus aisée dans la vie professionnelle, est étroitement liée aux conditions de travail des formateurs et enseignants. Les Verts vont donc continuer à mettre l'accent sur un enseignement de qualité, qu'il faut impérativement maintenir, voire améliorer, et ils s'opposeront à toute mesure d'économie qui prêterait les personnes en formation.

Intégrer l'art, la culture et le sport dans le cursus scolaire

L'école doit offrir un enseignement riche et varié, laissant une part à la créativité et au mouvement, telle est la conviction des Verts. Dès lors, à l'heure où l'on vit dans un monde d'images, comment ne pas initier les élèves à l'art et à la culture ? Et dans une société où l'excès pondéral, véritable problème de santé publique, tend à augmenter, notamment chez les enfants et les adolescents, il est nécessaire d'offrir l'opportunité à chacun de pratiquer une activité physique et d'apprendre le bien manger. Les Verts estiment qu'il faut impérativement intégrer ces domaines dans le cursus scolaire et s'opposer à toute velléité de diminuer les heures dans les branches concernées.

Eduquer la jeunesse à la bonne utilisation des outils numériques

Pour le bien-être et la santé de l'enfant et du jeune, les Verts soutiennent les recommandations du service de santé, de l'enfance et de la jeunesse suisse (SSEJ) concernant le temps d'exposition aux écrans :

- Avant 3 ans : Idéalement pas d'écran.
- Dès 2 ans : Eventuellement 10 minutes par jour maximum de tablette avec l'accompagnement d'un adulte.
- Dès 3 ans : 1h par jour maximum de télévision + tablette, avec contrôle des programmes.
- Dès 6 ans : 1h par jour maximum tous écrans confondus.
- Dès 9 ans : 2h par jour maximum tous écrans confondus.
- Dès 12 ans : Accès aux réseaux sociaux limité.

Les programmes télévisés et jeux vidéo doivent être adaptés à l'âge et l'accès à Internet limité, contrôlé et accompagné d'un adulte. Les Verts estiment qu'à tout âge, il importe de promouvoir l'activité physique et de faire comprendre aux enfants et jeunes les enjeux pour leur santé de limiter le temps "écrans" en insistant particulièrement sur leur effet négatif sur le sommeil.

Les Verts ne peuvent cependant ignorer que le monde professionnel va radicalement changer et qu'il est primordial de s'y préparer et d'y préparer les générations futures, qui devront maîtriser la technologie numérique. Il semblerait qu'en Suisse l'école a pris beaucoup de retard dans la formation aux outils numériques. Les Verts préconisent donc un accompagnement de l'enfant, adapté à son âge, permettant la découverte des multiples fonctionnalités qui lui seront utiles dans son cursus scolaire et professionnel. Cet accompagnement devra évidemment intégrer la prévention aux diverses dérives inhérentes à l'utilisation des outils numériques.

GOUVERNANCE

Pour un meilleur fonctionnement des institutions et une meilleure cohésion cantonale.

Améliorer la communication et la transparence entre l'Etat et les citoyens

Augmenter la participation des citoyens aux processus de décisions politiques

Election après élection, votation après votation, le constat est le même : les taux de participation restent très bas. Les jeunes et les étrangers sont ceux qui participent le moins aux processus de décisions politiques. Les autorités doivent s'interroger sur les raisons de cette défection, revoir la manière dont elles communiquent et les outils qu'elles utilisent pour le faire. Les Verts estiment que c'est en étant au plus proche des citoyens que le fonctionnement de l'Etat sera le plus transparent et le plus facile à comprendre. Pour ce faire, l'Etat doit mettre en place des mesures concrètes telles que la promotion de la transparence, du parlement des jeunes auprès des apprentis ou encore l'élaboration systématique de libellés simplifiés, en plus des termes légaux techniques, sur les documents officiels utilisés par la population.

Simplifier les démarches administratives des citoyens et des entreprises avec l'Etat

Dans de nombreux domaines, les démarches administratives peuvent être simplifiées. Les formulaires aux informations redondantes, par exemple pour obtenir des subsides d'assurance-maladie ou une bourse d'étude, doivent être limités au minimum. Le guichet unique simplifie certaines démarches, il ne doit toutefois pas mener à une interaction à deux vitesses avec l'administration. Les personnes n'ayant pas accès à cet outil doivent donc toujours pouvoir effectuer toutes les tâches de manière aisée. De plus, l'accélération des procédures ne passent pas uniquement par la simplification des démarches, mais aussi par l'engagement de personnel pour répondre aux demandes.

Limiter les externalisations de services

Redonner du poids au politique dans la gestion des institutions autonomisées

Depuis quelques années, la mode est à l'externalisation des services de l'Etat, avec le fantasme d'en améliorer l'efficacité. Toutes les expériences ont montré qu'il fallait être prudent et donner aux nouvelles structures les moyens financiers pour s'adapter à leur "indépendance". Il est également important de voir ou revoir la gouvernance de ces entités, en redonnant au politique le pouvoir d'influencer la conduite stratégique.

Instaurer une véritable politique de développement durable au sein de l'administration cantonale

Les Verts ont demandé à plusieurs reprises que les principes du développement durable soient appliqués au sein de l'administration cantonale. Les efforts importants effectués dans ce sens ces dernières années doivent se poursuivre au travers, par exemple, d'une véritable politique d'achats durables ou de réduction de la consommation de ressources (déplacements, énergie, consommables, papiers, etc.).

Revoir les mécanismes des freins à l'endettement pour améliorer la capacité d'investissements du canton

Les mécanismes très contraignants du frein à l'endettement limitent très fortement la capacité d'investissement du canton de Neuchâtel. En 2012 par exemple, plus de la moitié de l'enveloppe disponible pour développer des projets a été utilisée par Microcity, bloquant d'autres projets d'importance. Une communauté qui n'investit pas est vouée à disparaître : ne nous mettons pas des freins inutiles !

Respecter l'équilibre des régions en travaillant sur leurs complémentarités, sans exacerber les différences

Les Verts ont été à la base de la création de la commission consultative sur la cohésion cantonale après le dépôt d'une proposition d'Etats généraux sur le sujet. Ils sont attachés à une prise en compte de l'intérêt de l'ensemble de la population neuchâteloise, dans le respect de la diversité et de la complémentarité des régions. Cependant, force est de constater que, de manière insidieuse, la population la plus pauvre et la plus vulnérable se trouve encouragée à se déplacer vers les montagnes sous prétexte que les loyers y sont meilleur marché, créant ainsi une différence socio-économique entre les communes et les régions qui composent notre canton. C'est pourquoi, les Verts exigent de l'Etat la mise en place rapide des Etats généraux de la cohésion sociale, ouverts à toute la population du canton.

MOBILITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour une meilleure organisation du territoire et une mobilité durable.

Réduire les besoins de mobilité

Le déplacement ayant le moins d'impact sur l'environnement est celui qui n'est pas effectué. Repenser notre organisation du territoire est essentiel. Il faut limiter le mitage du territoire et mieux organiser l'espace pour contrer le besoin grandissant d'infrastructures de transports. D'une part, la qualité de vie et l'attractivité des zones habitables doivent contribuer à réduire les déplacements liés aux loisirs. D'autre part, télétravail, horaires flexibles et téléconférences sont des pistes essentielles pour réduire les déplacements professionnels.

Promouvoir la mobilité douce

50 % des trajets parcourus en voiture sont inférieurs à 5 km et pourraient être effectués à pied ou à vélo. Les chemins piétons et les parcours cyclables doivent poursuivre leur développement, conformément aux plans directeurs cantonaux de la mobilité cyclable et piétonne. Ils permettent d'encourager la population à se déplacer de manière plus saine et plus respectueuse de l'environnement.

Promouvoir les transports publics

Il est à l'heure actuelle trop difficile de se déplacer uniquement en transports publics à travers le canton. Il faut améliorer certaines liaisons pour rendre les transports publics aussi concurrentiels que les transports individuels en termes de temps de parcours et de coût.

Densifier le bâti et améliorer les conditions de vie dans les zones urbanisées

La hausse des loyers constante au sein des villes ne fait que déplacer les gens dans les zones moins denses et plus rurales. Ceci contribue à la hausse du besoin en infrastructures. Densifier le bâti dans les zones déjà concentrées doit être une priorité, de même que veiller à ce que les loyers puissent rester abordables, en soutenant et développant par exemple les coopératives d'habitation. Il convient également de limiter le trafic des véhicules individuels en zones urbanisées, notamment en limitant les offres de stationnement à un maximum d'une place par logement et en offrant des places d'auto-partages.

Concentrer les nouvelles activités entrepreneuriales

Toute entreprise venant s'implanter dans le canton doit s'établir dans des zones stratégiquement élaborées par l'Etat, qui permettent de ne pas augmenter la dispersion territoriale. Toutes les entreprises du canton, seules ou en commun avec d'autres, doivent présenter des plans de mobilité proposant des modes de transports durables, afin de gérer au mieux la mobilité induite par les collaborateurs ainsi que les clients de l'entreprise et afin d'en limiter les impacts néfastes.

SANTÉ

Pour un système de santé accessible et basé sur la prévention.

Renforcer la prévention et la promotion de la santé

La prévention reste le parent pauvre du système de santé. Il faut renforcer les moyens de la Santé publique pour assurer la mise en œuvre de la stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé 2016-2026. A propos de cette stratégie, les Verts demandent la prise en compte de :

- la problématique liée aux perturbateurs endocriniens et micropolluants
- la problématique liée aux ondes électromagnétiques

De plus, les Verts sollicitent la vigilance du Canton concernant les recommandations nutritionnelles actuellement en pleine évolution.

Renforcer la prévention secondaire et tertiaire des maladies chroniques

La maladie chronique se vit et se gère essentiellement sur les lieux de vie et de travail par les personnes qui en sont atteintes. Souvent complexes lorsque les personnes doivent vivre avec plusieurs maladies chroniques, leur prise en charge nécessite un suivi multi-professionnel proactif bien coordonné et un accompagnement de qualité. Le système de santé actuel, au niveau fédéral et cantonal, ne favorise pas cette coordination, ce qui conduit bien souvent à des ruptures dans la continuité des soins. Malgré tous les efforts des médecins de famille, ce manque de continuité est souvent source de complications bien souvent évitables, de baisse de la qualité de vie et de coûts supplémentaires.

L'Etat doit développer une politique qui encourage et favorise une meilleure coordination des soins autour et avec ces personnes atteintes de façon chronique dans leur santé, tout en leur offrant un accompagnement de qualité.

Garantir des conditions de travail attractives pour l'ensemble des personnes employées dans le système de la santé

L'Etat doit rester le garant d'une égalité de traitement pour tous les professionnels des hôpitaux, EMS et services de soins à domicile qu'il subventionne. Il doit être proactif et proposer des conditions de travail attractives pour lutter contre la pénurie déjà effective dans certains domaines de la santé.

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

Pour cela, l'Etat doit mettre les ressources financières nécessaires au développement du maintien à domicile. Par ailleurs, la fermeture des lits en institutions (hôpitaux et EMS) ne doit se faire qu'après la réalisation de modifications structurelles et organisationnelles permettant le maintien des personnes âgées à domicile. Les Verts sollicitent une garantie des conditions de travail du personnel d'accompagnement à domicile des personnes dépendantes. Ils demandent également que l'Etat priorise le soutien et la reconnaissance des proches aidants.

Poursuivre la réorganisation des soins hospitaliers

Les Verts encouragent la mise en œuvre :

- rapide de deux hôpitaux de soins aigus, autonomes et complémentaires
- d'un centre de référence pour la réadaptation et les soins palliatifs.

Mieux intégrer les médecines complémentaires

Les médecines complémentaires doivent pouvoir être mieux reconnues et intégrées au système de soins, afin de respecter les demandes très diverses de la population en matière de promotion de la santé.

Améliorer la prise en charge des maladies chroniques

Les Verts soutiennent une politique cohérente et efficiente de la prise en charge des malades chroniques.

Encourager une vision planifiée et cohérente des soins ambulatoires

Les Verts demandent au Canton de s'intéresser à la pertinence des recommandations concernant les soins ambulatoires, au vu des coûts qui s'avèrent moins favorables qu'initialement supposé.

Développer la solidarité

Permettre aux femmes et aux hommes, aux différentes classes sociales, aux malades et bien portants, de rester solidaires.

Dans le cadre de la création d'appartements protégés, veiller à garder une mixité sociale et générationnelle.